

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Code Produit : BIO.040 **Disp&FLOW® – Gluten – Lateral Flow Rapid Test**

Version : 20230620
Date de création : 31/05/2017
Date de révision : 20/06/2023
Dernière date de révision : .../.../...

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Disp&FLOW® – Gluten
Code du produit : BIO.040

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / mélange : Dépistage de la présence de protéines allergènes
Restrictions d'emploi recommandées : Utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse.
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BIOTEM
Parc d'activité Bièvre Dauphiné
885 rue Alphonse Gourju
F-38140 APPRIEU
Téléphone : +33 476-651-091

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification Règlement (CE) No 1272/2008

Flam. Liq. 2, H225
Eye Irrit.2, H319

Pour l'explication des abréviations, voir rubrique 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
H319 : Provoque une grave irritation oculaire

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Renseignements supplémentaires sur les dangers (UE)

Aucune

2.3 Autres dangers

Inconnu

RUBRIQUE 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration	Classification
Ethanol absolu	64-17-5	200-578-6	70%	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit.2, H319
Ingrédients non dangereux	mélange		20 - 29%	Substance non classée comme dangereuse
Tween® 20	9005-64-5	500-018-3	< 0.1%	Substance non classée comme dangereuse
Phénol	108-95-2	203-632-7	< 0.1%	Acute Tox. 3, H301, H311, H331 Skin Corr.1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Muta. 2, H341 STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 2, H411
Caséine bovine	9000-71-9	232-555-1	< 0.1%	Substance non classée comme dangereuse

Pour l'explication des abréviations, voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En cas d'inhalation

S'il y a des difficultés à respirer, transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Si les signes / symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Protéger l'œil intact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire ou manger. En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir en rubrique 11.1 : information sur les effets toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La procédure de premiers secours doit être établie avec le médecin du travail.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinctions

En cas d'incendie, utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau pulvérisée, la poudre sèche ou la mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Reportez-vous aux autres rubriques de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

Evacuer la zone. Ventiler la zone. Eviter le dégagement de poussières. Eviter de respirer les poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout autre endroit où l'accumulation pourrait être dangereuse. Consulter les instructions.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique ou le danger pour la santé ou l'environnement.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Recueillir le produit répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Eliminer le produit collecté dès que possible dans un centre autorisé.

6.4 Références à d'autres rubriques

Se référer à la rubrique 8 et à la rubrique 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2 Conditions d'un stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage comprise entre 2 et 30 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus d'informations : voir les rubriques 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir rubrique 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

RUBRIQUE 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à la rubrique 3 mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédients	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Informations complémentaires
Ethanol	64-17-5	INRS	VME (ppm) : 1000 VME (mg/m3) : 1900 VLCT (ppm) : 5000 VLCT (mg/m3) : 9500	
Phénol	108-95-2	INRS	VME (ppm) : 2 VME (mg/m3) : 7,8 VLCT (ppm) : 4 VLCT (mg/m3) : 15,6	

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la rubrique 3 de cette FDS.

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

Equipeement de protection individuelle

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Protection des yeux

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée : lunettes de protection ouvertes. Utiliser une protection oculaire conforme à la norme EN166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés et conforme à la norme EN374.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser l'équipement de protection respiratoire approprié. Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN140 ou EN136 : filtres types A & P.

RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Etat physique	liquide
b) Couleur	clair incolore, jaune clair
c) Odeur	très légère d'alcool
d) Point fusion / point de congélation	pas de données disponibles
e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	pas de données disponibles
f) Inflammabilité	pas de données disponibles
g) Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité	LSI : pas de données disponibles LII : pas de données disponibles
h) Point éclair	pas de données disponibles
i) Température d'auto-inflammabilité	pas de données disponibles
j) Température de décomposition	pas de données disponibles
k) pH	pas de données disponibles
l) Viscosité	pas de données disponibles
m) Solubilité dans l'eau	totale
n) Coefficient de partage n-octanol/water	pas de données disponibles
o) Pression de vapeur	pas de données disponibles
p) Densité	pas de données disponibles
q) Densité de vapeur relative	pas de données disponibles
r) Caractéristiques des particules	pas de données disponibles
s) Propriétés explosives	pas de données disponibles

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

t) Propriétés comburantes pas de données disponibles

9.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5 Matières incompatibles

Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart des agents oxydants. Matières combustibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se former comme : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la rubrique 3.

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Non classé. Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et les symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé. Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé. Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Non classé. Aucune donnée disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé. Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / nationale en vigueur dans un centre agréé.

Eviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Conformément aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN1170

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Ethanol en solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADR/RID : 3 (liquide inflammable)

IMDG : 3 (liquide inflammable)

IATA : 3 (liquide inflammable)

ADN : 3 (liquide inflammable)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID : III (matière faiblement dangereuse)

IMDG : III (matière faiblement dangereuse)

IATA : III (matière faiblement dangereuse)

ADN : III (matière faiblement dangereuse)

14.5 Danger pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATION RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations / législation particulières à la substances ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH.

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n°1907/2006.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Indications des modifications (fiches révisée de données de sécurité)

Révision complète de la FDS sur la forme conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et sur le fond (renseignement des différentes rubriques).

Texte complet pour phrase H et EUH

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes – exposition répétée, système nerveux, reins, foie, peau

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

Texte complet pour les autres abréviations et acronymes

Abréviations	Description des abréviations utilisées
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigations intérieures
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
OMI	Organisation Maritime Internationale (institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
REACH	Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques développé par l'Organisation des Nations Unies
VLCT	Valeur Limite d'Exposition à Court Terme
VME	Valeur Moyenne d'Exposition (mesurée ou estimée sur 8 heures)
vPvB	Very Persistant and Very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Information supplémentaire

L'information ci-dessus est considérée comme correcte au meilleur de nos connaissances actuelles. BIOTEM ne garantit pas que ce sera tout compris et ne sera pas tenu responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus. Tous les matériaux et mélanges peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Voir le bon de commande, le bordereau d'expédition, l'encart et la facture pour les conditions de vente supplémentaires.